

Réponses de Evian Avenir pour le Groupement Transfrontalier Européen

Nous avons besoin de liaisons lacustres régulières pour notre activité professionnelle. Que proposez-vous pour l'amélioration des infrastructures portuaires. ?

Lors du mandat précédent, nous avons travaillé en lien avec la Communauté de communes du Pays d'Evian et de la Vallée d'Abondance ainsi qu'avec les autorités suisses et la CGN pour améliorer les liaisons.

Ainsi, un nouveau bateau, répondant aux normes écologiques et d'une plus grande capacité est en cours de construction et sera opérationnel à l'horizon 2021 pour la ligne Evian Ouchy. Il permettra de mieux répondre aux besoins avec un cadencement des bateaux (2 bateaux se croisant au milieu du lac) sur certains horaires et en particulier ceux pour les usagers frontaliers.

Fort de ce travail, nous avons anticiper sur le réaménagement de la gare lacustre d'Evian.

Dans le cadre d'un projet global de réaménagement des quais, nous avons tout un volet consacré à la réhabilitation et l'adaptation de la gare lacustre / embarcadère.

Il va faire l'objet d'un réaménagement pour être plus facilement accessible aux personnes y compris en situation de handicap.

Il sera remis à niveau afin que la passerelle soit plus facilement installée et l'accès sera plus sécurisé pour les passagers.

Une salle d'attente sera proposée également pour limiter les désagréments en cas de mauvaises conditions météo.

Enfin, la gestion des flux d'entrée et sortie du débarcadère en particulier pour les horaires des usagers frontaliers va être revus avec une sortie sur le côté menant vers le quai pour éviter l'encombrement du trafic lors des sorties de bateaux.

Nous avons besoin d'accéder facilement aux débarcadères CGN, quelle que soit la période de l'année.

Que proposez-vous pour l'amélioration de l'accessibilité aux débarcadères ?

Avec la réhabilitation de la gare lacustre nous allons également revoir et améliorer ces entrées et sorties.

Nous voulons prévoir une sortie supplémentaire sur le côté de façon à limiter le flux des passagers, la sortie mènera sur les quais.

Cette double entrée/sortie permettra également d'éviter la gêne du trafic routier lors des arrivées de bateau.

Les aspects de la mobilité sont présentés dans la suite du document.

Nous avons besoin de places de stationnement en nombre suffisant tout au long de l'année, à proximité des embarcadères.

Que proposez-vous pour l'amélioration du stationnement pour les usagers pendulaires du transport lacustre ?

Dans notre projet de requalification des quais, nous prévoyons la création d'un parking souterrain à proximité directe de la gare lacustre. Celui-ci complètera l'offre de stationnement existant et permettra aux usagers des navettes lacustres de se garer facilement.

Au sein de ce parking, des emplacements deux roues motorisés seront également présents.

Mais cela doit et sera intégré dans une offre globale et harmonisée dans un schéma de mobilité responsable.

A l'échelle de la communauté de communes, nous souhaitons travailler pour créer d'autres parkings relais P+R.

**Nous avons besoin solutions performantes (fréquence, rapidité...) de maillage entre les différents moyens de transports publics (ferroviaires, routiers et lacustres).
Que proposez-vous pour l'amélioration du système d'interconnexions des transports publics dans la région lémanique ?**

Nous souhaitons traiter les différents modes de transport avec une multi modalité et éviter les ruptures de charge.

Nous avons déjà mis en place à titre expérimental un parking P+R avec une navette gratuite pour desservir les bateaux du matin et du soir ainsi que la gare pour le Léman express dont l'utilisation est croissante.

Il s'agit d'un premier pas qui pourra évoluer avec une distinction entre les deux lieux pour éviter le rallongement des trajets et inciter les usagers à laisser leur voiture. Le passage vers plus de mobilité douce est un axe important dans le développement et la réalisation des projets que l'on souhaite faire aboutir.

Nous avons également mis en place des locaux à vélos pour celles et ceux qui souhaitent une alternative à la voiture. Ces emplacements vélos seront complétés par d'autres supplémentaires à proximité de la gare lacustre.

Des emplacements deux roues existent avec 2 garages à vélo sous l'hôtel Bellevue et pourront être étendus.

Les lignes de bus vont faire l'objet d'une remise à plat afin d'assurer davantage de liaisons, avec des durées de transport d'un point à une autre le plus court possible pour inciter l'usage et surtout à des horaires adaptés aux autres modes de transports (dont gare lacustre et gare Sncf). Le schéma de mobilité sera revu avec la fin de la délégation de service public /DSP) actuellement en place avec un transporteur dès 2020 pour intégrer les nouveaux besoins dans une réflexion globale déjà initiée.

Nous souhaitons également étudier la mise en place de bus entre le haut et le bas de la commune pour renforcer l'offre de déplacement du funiculaire.

Conscients des horaires pratiqués par les travailleurs frontaliers (départ tôt le matin et retour tard le soir), nous voulons continuer d'adapter les services municipaux et leurs ouvertures pour que chacun puisse être en possibilité de fréquenter les services sans avoir à prendre de jour de congé.

Nous avons déjà adapté les horaires de crèches ou des accueils périscolaires plus étendus pour répondre aux demandes des parents.

Nous souhaitons également engager la discussion avec les partenaires suisses pour la mise en place d'une navette lacustre supplémentaire au départ de Lugrin. La question de la ligne du Tonkin est un sujet transfrontalier qui permettrait d'accroître l'offre de transport public avec le train. Mais ce projet est un point de vigilance pour nous car il ne devra pas permettre le passage de trains de fret.